

Changements d'usages de logements dans les quartiers de Clairs-Soleils - Orchamps- Palente - Montrapon - Planoise - Avis du Conseil Municipal

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du Contrat de Ville et du développement de la politique de sécurité dans les quartiers, il a été décidé d'y implanter des services de police.

Pour ce faire, il est nécessaire de changer l'usage de trois logements dans les quartiers de :

- Clairs-Soleils : 106, Rue de Chalezeule, propriété de l'OPMHLM,
- Orchamps/Palente : 7, Rue des Lilas, propriété de l'OPMHLM,
- Montrapon : 7, Rue Dalloz, propriété de la SAFC.

D'autre part, dans le cadre de la politique du tri sélectif des déchets, l'Office Public Municipal d'HLM souhaite changer l'usage d'un appartement 2, rue de Cologne pour créer un local de stockage desdits déchets.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ces changements d'usages,
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents relatifs à ces affaires.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.